# IV. Systèmes, ressources et procédures pour le contrôle et la sauvegarde des systèmes de traitement de données

Vous devez décrire les systèmes que vous avez mis en place, les ressources que vous avez attribuées et vos procédures pour assurer le contrôle et la sauvegarde du système de traitement des données (article 12, § 2, f du règlement (UE) 2020/1503).

|  |
| --- |
| IV.1. Veuillez décrire les dispositions internes adoptées pour garantir un traitement approprié des données à caractère personnel et des informations reçues des investisseurs, y compris l’utilisation de l’informatique en nuage. |
|  |
| IV.2. Veuillez décrire votre politique de prévention de la fraude et de protection de la vie privée/des données. |
|  |
| IV.3. Veuillez décrire les lieux, méthodes et politiques d’archivage des documents, y compris l’utilisation de l’informatique en nuage. |
|  |